



1. Identification de la substance/préparation et de la société/entreprise

Identification de la substance ou de la préparation

TIP TOP SHAMPOO VOITURES

Art.-No.:

593 0223, 593 0230

Utilisation de la substance/préparation

Produit de soins d'automobile

Identification de la société/entreprise

REMA TIP TOP GmbH une entreprise du groupe
Gruber Straße 63
D-85586 Poing

Stahlgruber Otto Gruber GmbH & Co KG
Gruber Straße 65
D-85586 Poing

Téléphone ++49 (0) 8121 / 707 - 0

Service responsable

Numéro de téléphone d'appel d'urgence : ++49 (0) 6132 / 84463 (GBK Gefahrgut Buero GmbH, Ingelheim)

Responsable pour l'établissement de la fiche de données de sécurité: sds@gbk-ingelheim.de

2. Identification des dangers

Dangers les plus importants

Inconnus

3. Composition/information sur les composants

Caractérisation chimique (préparation)

Produit de nettoyage aqueux avec des surfactants

Composants dangereux

N° CE	N° CAS	Substance	Quantité	Classification
		Sulfates d'alkylebenzène de sodium	< 15 %	Xi R36/38

Le texte intégral des phrases R mentionnés figure au point 16.

4. Premiers secours

Indications générales

Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé.

En cas de malaise consulter un médecin.

Après inhalation

Se rendre immédiatement à l'air libre en cas d'inhalation de fumées de surchauffe ou de combustion.

En cas de malaise consulter un médecin.

Après contact avec la peau

Laver au savon avec une grande quantité d'eau.

En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.

Après contact avec les yeux

Bien rincer à l'eau abondante, y compris sous les paupières.

Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin spécialiste.



Après ingestion

Ne pas faire vomir. Consulter un médecin. (Risque d'aspiration de mousse!) Attention aux vomissements!
- Grand risque de suffocation provoqué par des composants moussants. Rincer la bouche. Donner à boire quelques verres d'eau. Le médecin traitant décidera s'il faudra provoquer le vomissement.

5. Mesures de lutte contre l'incendie

Moyen d'extinction approprié

Produit non combustible: choisir les moyens d'extinction en fonction des incendies environnants.

Moyen d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité

Jet d'eau

Risque particulier résultant de l'exposition à la substance/préparation en tant que telle, aux produits de la combustion, aux gaz produits

Pendant l'incendie, il peut se produire:

Monoxyde de carbone (CO), dioxyde de carbone (CO₂) et oxydes de soufre (SO_x).

Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu

Utiliser un appareil respiratoire autonome.

Information supplémentaire

Refroidir les récipients menacés par vaporisation d'eau.

Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.

6. Mesures à prendre en cas de rejet accidentel

Les précautions individuelles

Attention. Risque de glissement.

Eviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

Les précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux superficielles/les eaux souterraines.

Les méthodes de nettoyage

Enlever avec un absorbant inerte (sable, gel de silice, agglomérant pour acide, agglomérant universel).

Collecter dans des récipients appropriés pour l'élimination.

7. Manipulation et stockage

Manipulation

Consignes pour une manipulation sans danger

Eviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

Préventions des incendies et explosion

Pas de mesures spéciales de protection requises pour la lutte contre le feu.

Stockage

Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage

Garder les récipients bien fermés dans un endroit sec, frais et bien ventilé.

Indications concernant le stockage en commun

Incompatible avec des agents oxydants.

Information supplémentaire

Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux.

Classe de stockage (VCI)

12



8. Contrôle de l'exposition/Protection individuelle

Valeurs limites d'exposition

Contrôles de l'exposition

Contrôle de l'exposition professionnelle

Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les endroits fermés.

Mesures d'hygiène

Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée.

Lors de l'utilisation, ne pas manger, boire ou fumer.

Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé.

Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

Protection respiratoire

Aucun équipement de protection respiratoire individuel n'est normalement nécessaire.

Protection des mains

Gants protecteurs à résistance chimique en caoutchouc naturel, Épaisseur de la couche minimum 0.6 mm, Résistance à la pénétration (durée de port) environ 480 minutes, Par exemple gant protecteur <Lapren 706> de la société KCL (www.kcl.de).

La présente recommandation fait exclusivement référence à la compatibilité chimique et l'essai expérimental réalisé en conformité de la norme EN 374 sous conditions de laboratoire.

Les exigences peuvent varier en fonction de l'utilisation. D'où il est nécessaire d'observer en addition les recommandations du fabricant des gants protecteurs.

Protection des yeux

Lunettes de protection

Protection de la peau

Vêtements de protection à manches longues

9. Propriétés physiques et chimiques

Informations générales

L'état physique	Liquide
Couleur	Jaune
Odeur	Savonneuse

Informations importantes relatives à la santé, à la sécurité et à l'environnement

pH-Valeur :	9 - 10 (5 %)	Testé selon la méthode
Modification d'état		
Point d'ébullition	~ 100 °C	
Point d'éclair	n.a.	
Inflammabilité		
Limite inférieure d'explosivité	n.a.	
Température d'inflammation	n.a.	
Pression de vapeur :	23 hPa	
à (20 °C)		
Densité (à 20 °C) :	1,03 g/cm ³	
Hydrosolubilité :	Complètement miscible	
à (15 °C)		



Viscosité dynamique : 2000 mPa·s
à (20 °C)

10. Stabilité et réactivité

Matières à éviter

Oxydants

Produits de décomposition dangereux

Monoxyde de carbone (CO), dioxyde de carbone (CO₂) et oxydes de soufre (SO_x).

Information supplémentaire

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

11. Informations toxicologiques

Données empiriques sur l'action sur l'homme

Un contact plus prolongé ou répété peut produire des irritations des yeux et des muqueuses.

Une exposition répétée ou prolongée peut provoquer une irritation de la peau et des dermatoses à cause des propriétés dégraissantes du produit.

Si manié de façon appropriée et en observant les règles générales de l'hygiène, on n'a pas pris connaissance de dommages à la santé.

12. Informations écologiques

Persistance et dégradabilité

Le(s) agent(s) de surface contenu(s) dans cette préparation respecte(nt) les critères de biodégradabilité comme définis dans la réglementation (CE) no 648/2004 relatif aux détergents. Les données prouvant cette affirmation sont tenues à la disposition des autorités compétentes des Etats Membres et leur seront fournies à leur demande expresse ou à la demande du producteur de détergents.

Information supplémentaire

Pollue l' eau.

Ne pas déverser dans les eaux de surface.

13. Considérations relatives à l'élimination

Élimination

Si possible, le recyclage est préférable à l'élimination ou l' incinération.

Peut être évacué sur décharges ou incinéré, si les réglementations locales le permettent.

Code d'élimination des déchets-Produit

070699 DÉCHETS DES PROCÉDÉS DE LA CHIMIE ORGANIQUE; déchets provenant de la FFDU des corps gras, savons, détergents, désinfectants et cosmétiques; déchets non spécifiés ailleurs

L'élimination des emballages contaminés

Les récipients vides doivent être mis à la disposition des usines locales pour leur recyclage, leur récupération ou leur élimination.

Après utilisation, les emballages doivent être vidés le plus complètement possible; après nettoyage approprié, ils peuvent être réutilisés.

Les emballages non nettoyables doivent être éliminés de la même manière que le produit.

Dispositions locales:

La réglementation relative aux déchets est codifiée dans le CODE DE L'ENVIRONNEMENT, selon l'Ordonnance n°2000-914 du 18 septembre 2000



14. Informations relatives au transport

Transport terrestre (ADR/RID)

Transport fluvial

Transport maritime

Transport aérien

Information supplémentaire

Matière non dangereuse au sens de la législation sur les transports.

15. Informations réglementaires

Étiquetage

Conseils supplémentaires

Selon l'Arrêté du Ministère du Travail (préparations dangereuses), ce produit doit être étiqueté de la façon suivante:

Étiquetage exceptionnel pour préparations spéciales

Fiche de donnée de sécurité disponible sur demande pour les professionnels.

Prescriptions nationales

Classe de contamination de l'eau	2 - pollue l'eau
1999/13/CE (COV)	0 %

16. Autres données

Texte intégral des phrases R mentionnées sous les Chapitres 2 et 3

36/38 Irritant pour les yeux et la peau.

Information supplémentaire

Les indications des points 4-8 et 10-12, ne s'appliquent pas lors de l'utilisation et de l'emploi régulier du produit (voir renseignement sur l'utilisation), mais lors de la libération de quantités majeures en cas d'accidents ou d'irrégularités.

Ces renseignements ne décrivent que les exigences de sécurité du produit/ des produits et s'appuient sur l'état actuel de nos connaissances.

Veillez s'il vous plaît prendre en compte les conditions de livraison de la/des feuille/s d'instructions correspondantes.

Ils ne représentent pas de garantie de propriété du produit/des produits décrit/s au sens des règlements de garantie légaux.

(n.a. = non applicable; n.d. = non déterminé)

(Toutes les données concernant les composants dangereux ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)